

Civisme

S'il est anormal que des chiens divaguent sans surveillance, il est d'autant plus regrettable que ceux-ci éventrent régulièrement les diverses poubelles disposées dans le village.

Nous demandons aux propriétaires de surveiller strictement leur animaux.

De plus, nous rappelons une nouvelle fois que les petites poubelles dans le village ne sont pas destinées à recevoir les ordures ménagères. Ces poubelles sont là pour récupérer uniquement de petits déchets non périssables.



Agenda Saussois

- dimanche 19 juin : Fournée de pain au four communal par l'Association Lou Veil For
- mardi 21 juin : Fête de la Musique à la Guérite
- mercredi 22 juin 18h30 : Conseil municipal
- samedi 25 juin 10h : Assemblée Générale ASA Bes et Adoux
- samedi 9 juillet : Animation et démonstration danse Country (Salle le Préau)
- Les 28, 29 et 30 juillet : Festival en Sausses organisé par l'Association Culturelle Saussoise (voir détail sur le programme)
- du 5 à 8 août : Fête à Sausses ! organisée par le Comité des fêtes

Fonds de solidarité logement

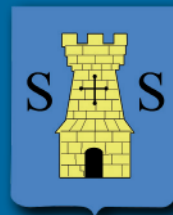
Le conseil municipal a renouvelé sa participation financière au « fonds de solidarité logement » mis en place par le conseil départemental des Alpes de Haute Provence. Ce fond permet d'accorder aux personnes les plus défavorisées des aides financières pour l'accès au logement, le maintien dans le logement en cas d'impayés de loyer, de factures d'énergie, d'eau et de téléphone.

Pour bénéficier de ce fond d'aide, merci de vous rapprocher de l'organisme LOGIAH des Alpes de Haute Provence (04 92 71 02 34)

Opération gendarmerie « tranquillité vacances »

Pour éviter les cambriolages, les squats et les tentatives d'effraction en votre absence, vous pouvez bénéficier gratuitement du dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) mis en place par la gendarmerie. Les gendarmes veilleront sur votre logement lors de leurs patrouilles et vous préviendront en cas d'anomalies.

Pour vous inscrire, il suffit de se présenter à la gendarmerie ou de remplir le formulaire disponible en ligne (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>) et de le déposer à la gendarmerie avant votre départ.



Le Petit Journal Saussois

N°150
Juin 2022

Bulletin d'information communal de Sausses - Directeur de la publication F. Dagonneau - Rédaction : Conseil municipal
Réalisé et imprimé par nos soins N°ISSN :09/00002 - Version numérique disponible sur <http://www.sausses.fr>

Saussoises, Saussois, chers amis,



La situation de sécheresse est historique sur notre commune et jamais de mémoire de Saussois une telle situation ne s'est déjà produite.

Si aujourd'hui nos bassins d'eau potable sont encore pleins, nos sources voient leurs débits diminuer de semaine en semaine et il est indispensable d'apporter la plus grande vigilance pour l'eau potable.

Les dernières pluies sont très loin d'avoir rechargé les nappes souterraines touchées par un déficit pluviométrique de 11 mois consécutifs.

Un nouvel arrêté de restriction d'usage à l'eau potable a été pris et nous rappelons qu'en cette période l'usage de l'eau potable est interdit pour les arrosages, le remplissage des piscines, les nettoyages des voitures, les travaux.... Pour tous ces usages interdit avec l'eau potable, il est plus que jamais nécessaire d'utiliser l'eau du canal d'arrosage.

Ainsi et à titre d'expérimentation, nous essayons de mettre en place dans le village un système provisoire d'eau d'arrosage en direction des 3 fontaines qui doit permettre aux habitants du village de compenser les interdictions d'utilisation d'eau potable.

D'autre part, pour faire face au manque d'eau potable pour les quartiers les plus haut de la commune (actuellement il ne rentre plus que 150 litres d'eau par heure sur la source de la Haute Colette), nous avons obtenu l'autorisation préfectorale pour intégrer de l'eau d'arrosage dans le réseau d'eau potable. Ce dispositif est pris en charge par la régie des eaux REAAM et sera en fonction très prochainement. Si le recours à l'eau d'arrosage permet de maintenir les réseaux en fonctions, la consommation d'eau potable sera interdite, ainsi les habitants concernés seront informés et des pack d'eau potable leur seront fournis régulièrement.

De plus, à l'heure où la ressource de l'eau du captage du BES paraît plus que jamais vitale pour notre commune, nous devons répondre dans les prochaines semaines à la commune de DALUIS pour définir le débit que nous pouvons leur accorder pour leur projet de microcentrale. Les enjeux de ce projet, qui pourrait être un projet gagnant/gagnant pour nos 2 communes, ont été présentés en réunion publique le 21 mai dernier et je remercie les participants à cette réunion pour la qualité de nos échanges.

Suite Page 2

■ Franck



Edito ... Suite

Face à ces enjeux, et dans ce contexte si particulier de sécheresse, il paraît indispensable de réunir nos forces autour de la défense de notre ressource en eau du Bes, et comme cette eau est désormais intégrée dans le réseau d'eau potable, la municipalité et le bureau de d'ASA se sont prononcés favorablement pour une dissolution de l'ASA BES et ADOUX et la création d'une régie municipale d'arrosage qui permettra de mener les discussions avec la commune de DALUIS et concevoir les futurs équipements nécessaires à sécuriser notre ressource, notamment la construction d'une importante réserve d'eau sur le haut de la commune (projet de réserve d'eau de 1000m3 envisagé).

Pour continuer d'avancer, la présence en grand nombre des adhérents de l'ASA Bes et Adoux est indispensable pour l'assemblée générale du 25 juin à 10h,

Bien à vous,

■ Franck



Société de Chasse

La société de chasse de Sausses a procédé au renouvellement de son bureau lors de son AG du 28 mai dernier :

- Président : ORAN Roger
- Vice-président : MASSOLO Jacques
- Trésorier : DI POPOLO Julien
- Trésorier adjoint : CRAVERO Jean Claude
- Secrétaire : GHIGO Elie
- Secrétaire adjoint : MILONE Mariano

Infos La Guérite

La Guérite vous informe sur ces horaires d'ouverture pour la période estivale de mai à octobre :

- Du mardi au samedi : 9h à 14h / 17h à 21h
- Le dimanche : 9h à 14h
- Ferme le lundi

La Guérite vous informe également qu'un point relais pickup est ouvert depuis le 21 mai.



Journée dédiée à l'arrosage et à l'eau

Samedi 21 mai, 7 H du matin, comme chaque année nous nous sommes retrouvés devant la Mairie pour la journée d'entretien des canaux d'arrosage.

Nous étions nombreux, et cette année, un gros travail ayant déjà été fait à Monège, nos efforts se sont concentrés sur Le Bes où un travail important était à faire avec la mise en place de tuyaux à la prise. Bien sûr un nettoyage important du canal a aussi été fait du Col St Pons à la prise du Bes.

MERCI à toutes et tous et c'est avec plaisir que nous avons terminé la matinée par un petit apéritif bien mérité au Bes !

Mais la journée n'était pas terminée... L'après-midi, Franck, notre Maire, lors d'une réunion publique, a développé avec précision tout l'intérêt que nous aurons pour les années à venir à mettre en place une Régie Municipale de l'Eau.

Bien sûr ce projet sera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale de l'ASA au mois de juin.

A bientôt

Mireille COTTRET



Fête Saint Pons

La fête de la st Pons s'est tenue le samedi 14 mai avec notamment la traditionnelle procession dirigée cette année par le Père Samuel nouveau prêtre de la paroisse.



Elections Législatives

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h pour les élections législatives qui se dérouleront les 12 et 19 juin prochain.



Etat Civil

Julien et Marie ont le regret de vous faire part du décès de

Cathy Di Popolo à l'âge de 60 ans.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à toute sa famille.